



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

officines

Question écrite n° 24711

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la réglementation applicable en matière d'ouverture et de fermeture de pharmacies en France. Il souhaiterait connaître précisément l'ensemble des critères qui sont appliqués en la matière : seuil de rentabilité, taux de population desservie, aménagement du territoire par exemple.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24711

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 574